

QUESTIONS ORALES

Questions orales

[Français]

LE MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, hier, le premier ministre continuait de défendre son ministre du Patrimoine et insistait pour que l'opposition lui soumette des faits nouveaux dans l'affaire du souper à 2 000 \$ du ministre du Patrimoine. Or, l'opposition officielle a appris que non seulement M. Richard Gervais est organisateur politique du ministre du Patrimoine, collecteur de fonds, celui qui reçoit des contrats sans appels d'offres du ministre, mais en plus ce monsieur représente, comme lobbyiste, des associations diverses et des entreprises.

Il ne m'apparaît pas que le préambule soit dépourvu de sens. Je pose donc ma question. Est-ce que le ministre du Patrimoine peut nous dire s'il avait informé le premier ministre que non seulement M. Richard Gervais était son collecteur de fonds, son ami et celui à qui il donne des contrats, mais qu'en plus ce monsieur faisait office de lobbyiste pour certaines associations dont l'Association canadienne de tennis et Planetary Sports Television auprès de lui-même?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, comme j'ai eu l'occasion de le dire en cette Chambre, s'il y a une maison qui est bien connue au Québec c'est bien la maison Gervais-Gagnon qui a travaillé sous de multiples gouvernements. Ses activités sont très connues. Elle ne se cache pas quant à sa clientèle et il n'y a donc absolument rien qui soit mystérieux et cachotier dans cette situation. Tout le monde connaît les faits.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, on comprend bien que Gervais-Gagnon soit bien connue du ministre puisque cette maison est celle qui collecte ses fonds, puisqu'elle lui rend des services et fait du lobbyisme auprès de lui.

Le ministre du Patrimoine peut-il nous dire s'il avait pris la précaution—c'est une question simple—d'informer le premier ministre que non seulement ce monsieur était son ami et son collecteur de fonds mais que c'était aussi un lobbyiste qui représentait des associations dont celle du tennis du Canada qui a déjà obtenu l'an dernier 500 000 \$ de subventions du ministre du Patrimoine canadien?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'on organise selon les règles un événement-bénéfice, les premières personnes qui sont impliquées sont les responsables des finances du parti.

J'ai eu l'occasion de dire dans cette Chambre que nous avions respecté les procédures et les règlements. Il est bien sûr que je n'ai rien fait que le parti n'ait pas connu.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, compte tenu du fait qu'un des mandats de la firme de M. Gervais est d'organiser des rencontres entre le ministre, entre des hauts fonctionnaires de son ministère et les gens qu'il représente à titre de lobbyiste, compte tenu de cette situation, le ministre du Patrimoine réalise-t-il dans quelle situation il place ses hauts fonctionnaires quand ceux-ci sont interpellés par quelqu'un, lobbyiste, qui est l'ami du ministre, qui collecte des fonds pour lui et qui reçoit des contrats sans appels d'offres de sa part? Est-ce qu'il réalise qu'il place ses hauts fonctionnaires dans une situation d'impossibilité de refuser quoi que ce soit?

• (1420)

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, jamais, à ma connaissance, aucune des associations, que ce soit dans le domaine culturel ou dans le domaine sportif, qui veut me parler ou parler à mes fonctionnaires a recours aux services de M. Gervais-Gagnon. Donc, je peux dire que l'allégation qui vient d'être faite, comme on peut l'exprimer couramment en français, tombe à l'eau et très à pic.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre du Patrimoine.

Manifestement, le ministre du Patrimoine s'est placé dans une situation absolument inacceptable en devenant redevable à un lobbyiste dont la firme est chargée de représenter des groupes auprès de son ministère.

À la lumière des faits nouveaux, le ministre du Patrimoine peut-il nous dire s'il a parlé de son cas au conseiller en éthique du gouvernement?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, on n'oubliera pas que le premier ministre lui-même s'est levé en cette Chambre pour dire qu'il avait soulevé la question avec son conseiller en éthique. Je n'en sais pas plus long. Mais s'il y a d'autres déclarations à faire, elles seront faites par les responsables.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, je désire poser une question complémentaire.

Considérant l'incroyable situation dans laquelle s'est placé, malheureusement, le ministre du Patrimoine et considérant également la situation délicate dans laquelle l'imprudence qu'il a commise place ses hauts fonctionnaires, le ministre du Patrimoine ne croit-il pas que la meilleure façon de redonner sa juste place à son ministère est, malheureusement pour lui, de démissionner sur-le-champ?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, quand on respecte les règles, quand on fait ce que tout le monde dans cette Chambre fait, c'est-à-dire participer à des événements-bénéfices, quand on respecte les règles d'Élections Canada, on ne fait pas de tort à son ministère.

[Traduction]

M. Preston Manning (Calgary—Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier les leaders de